

ou avoir fait ainsi prendre et enregistrer tel
 2 vote dans son dit livre de poll, encourra une
 pénalité de £ du dit cours £10.
 4 actuel.

6 XLII. Et qu'il soit statué, qu'aucune per- Les sujets bri-
 sonne n'aura droit de voter à aucune telle tanniques
 8 élection à moins que le jour qu'elle votera ayant l'âge re-
 ainsi à la dite élection elle ne soit sujet quis pourront
 10 britannique par naissance ou naturalisation, seuls voter.
 et qu'elle n'ait atteint l'âge de vingt-et-un
 12 ans accomplis.

14 XLIII. Et qu'il soit statué, que toute Pénalité impo-
 personne qui aura voté à aucune telle élec- sée à toute
 16 tion sans avoir au moment de son vote toutes personne qui
 les qualifications requises par la loi pour votera sans
 18 lui donner le droit de voter à la dite élec- être qualifiée.
 tion, encourra, pour ce vote, une pénalité
 20 de £ du dit cours actuel, et son £10.
 vote sera en outre nul de plein droit ; et
 22 dans toute action ou poursuite intentée, ain- Le voteur de-
 si qu'il y est pourvu ci-après, contre une vra prouver s'il
 24 telle personne pour lui faire payer la dite était qualifié à
 amende, la preuve établissant que la dite voter.
 26 personne avait au moment où elle a voté à
 la dite élection toutes les qualifications re-
 28 quises, sera à la charge de la dite personne
 et non à la charge de la partie qui intentera
 l'action ou la poursuite ; et toute personne
 30 qui votera plus d'une fois à la même élec- Pénalité pour
 tion, encourra par cela même une pénali- avoir voté plus
 32 té de £ du dit cours actuel, d'une fois à la
 tout vote qu'elle donnera ainsi subséquent même élection.
 34 à son premier vote, sera nul.

36 XLIV. Et qu'il soit statué, que si aucune Pénalité pour
 propriété est cédée n'importe à quel titre et avoir fraudu-
 38 par quel acte, à aucune personne, fraudeu- leusement
 sement, et afin de lui donner la qualification transporté une
 40 requise pour voter à aucune telle élection, et propriété afin
 si telle personne vote à la dite élection à rai- de donner le
 son de cette propriété, son vote sera nul, et droit de voter à
 42 telle personne encourra en outre une péna- quelque per-
 lité de du dit cours actuel ; sone.
 44 et que néanmoins la dite cession sera, no- £10.
 obstant toute convention de la résilier, ou de Le transport
 46 faire rétrocession de la dite propriété, jugée sera valable.